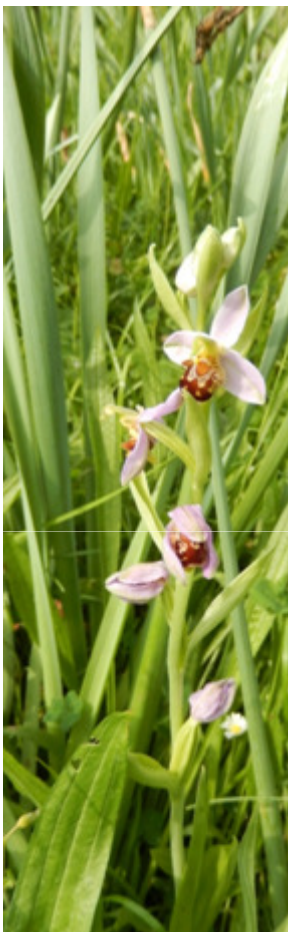


INVENTAIRE FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE VILLENEUVE LE ROI LA COULEE VERTE



PRINTEMPS / ÉTÉ 2015 Numéro de relevé: 20150522-MD01F



ECOTERRA



SOMMAIRE

1 PLAN DE SITUATION DE LA COULEE VERTE	3
- Tableaux d'évaluation	4
- Code CORINE	5
2 RELEVÉ FLORISTIQUE	6 à 9
- Analyse et commentaires	10
3 VISUALISATION DES PLANTES	11 à 20
4 PRECONISATION DE GESTION ENVIRONNEMENTALE	21
5 RELEVÉ FAUNISTIQUE	22
- Méthodologie	23
- La faune	24 à 26
- Liste des espèces animales recensées	27 à 30
6 REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE	31 à 37



1 PLAN DE SITUATION DE LA COULEE VERTE



Tableaux d'évaluation

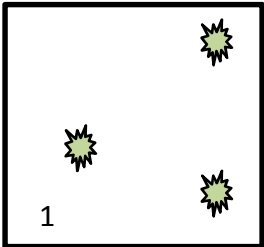
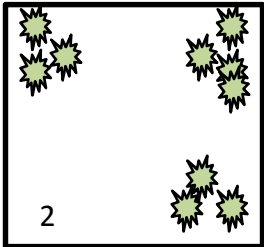
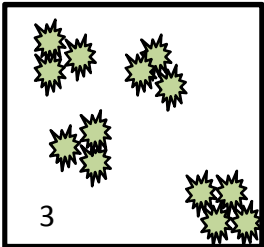
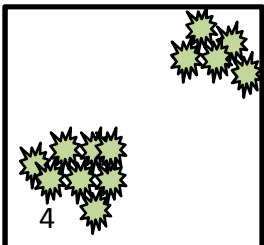
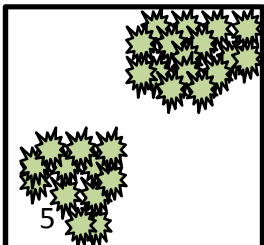
TABLEAU DE COEFFICIENT D'ABONDANCE-DOMINANCE (RECOUVREMENT)

Nota : Le tableau de coefficient d'abondance / dominance mesure la répartition sur le territoire d'une même plante (densité).

COEFFICIENT	RECOUVREMENT
5	75 à 100 %
4	50 à 75 %
3	25 à 75 %
2	5 à 25 %
1	- de 5 %
R	Espèce rare

TABLEAU DE COEFFICIENT DE SOCIABILITE

Nota : Le tableau de sociabilité mesure la quantité d'une plante poussant en groupe, au sein de ce même groupe allant de 1 (peu d'unité dans le groupe) à 5 (grande quantité dans le groupe).

			COEFFICIENT
1	2	3	5
			4
4	5		3
			2
			1



Code CORINE

Le sigle CORINE signifie **CO**ordination et Recherche de l'**IN**formation en **Environnement** est chargée de la coordination de l'information en environnement, le programme a abouti en 1991 à la proposition d'une typologie arborescente à six niveaux maximum, basée sur la description de la végétation.

Très tôt, la "typologie CORINE BIOTOPES" est apparue comme un outil de communication essentiel entre tous les acteurs oeuvrant pour la connaissance, la gestion et la conservation du patrimoine naturel et de la biodiversité, tant sur le plan européen que national, régional ou local. En particulier en France où l'absence de classification nationale susceptible de jouer ce rôle de référence - c'est-à-dire ayant l'assentiment de toutes les disciplines concernées, de la phytosociologie à l'ornithologie.

Le premier niveau de la typologie

Il regroupe les grands paysages naturels présents sur le sol européen :

- Habitats littoraux et halophiles
- Milieux aquatiques non marins
- Landes, fruticées et prairies
- Forêts
- Tourbières et marais
- Rochers continentaux, éboulis et sables
- Terres agricoles et paysages artificiels.

Chaque habitat est décrit, plus ou moins finement selon les données disponibles, par le syntaxon phytosociologique correspondant ainsi que par une brève description du type de formation végétale que l'on y observe couramment, et la flore particulière que l'on y trouve.



2 – RELEVÉ FLORISTIQUE – LA COULEE VERTE 2015

2.1 – Liste des espèces rencontrées :

N°	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	COEF. d'abondance	COEF. Sociabilité	Code CORINE Biotope	Famille
1	Trèfle rouge	<i>Trifolium rubens</i>	5	5	8/85/85.12	Fabacées
2	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	5	5	8/85/85.12	Plantaginacées
3	Salsifi des près	<i>Tragopogon porrifolius</i>	4	3	8/85/85.12	Astéracées
4	Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	4	4	8/85/85.12	Graminées
5	Ray grass	<i>Lolium perenne</i>	2	2	8/85/85.12	Poacées
6	Géranium herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	2	3	8/85/85.12	Geraniacées
7	Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>	2	5	8/85/85.12	Astéracées
8	Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>	5	5	8/85/85.12	Convolvulacées
9	Renouée du Japon	<i>Polygonum cuspidatum</i>	1	4	8/85/85.12	Polygonacées
10	Passerage drave	<i>Lepidium draba</i>	4	4	8/85/85.12	Brassicacées
11	Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>	3	3	8/85/85.12	Renonculacées
12	Mauve des bois	<i>Malva sylvestris</i>	2	3	8/85/85.12	Malvacées
13	Paturin des près	<i>Poa pratensis</i>	3	4	8/85/85.12	Poacées
14	Picris fausse vipérine	<i>Picris echioides</i>	2	2	8/85/85.12	Asteracées
15	Ortie dioïque	<i>Urtica dioïca</i>	3	4	8/85/85.12	Urticacées
16	Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>	2	1	8/85/85.12	Astéracées
17	Grande oseille	<i>Rumex acetosa</i>	2	2	8/85/85.12	Polygonacées
18	Orge queue de rat	<i>Hordeum murinum</i>	3	4	8/85/85.12	Poacées
19	Lamier blanc	<i>Lamium album</i>	1	2	8/85/85.12	Lamiacées
20	Buglosse officinal	<i>Anchusa officinalis</i>	1	2	8/85/85.12	<i>Boraginacées</i>
21	Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	1	3	8/85/85.12	Astéracées
22	Rosier des chiens	<i>Rosa canina</i>	1	1	8/85/85.12	Rosacées
23	Vigne vierge	<i>Parthenocissus</i>	1	4	8/85/85.12	Vitacées

N°	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	COEF. d'abondance	COEF. Sociabilité	Code CORINE Biotope	Famille
24	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>	1	3	8/85/85.12	Lamiacées
25	Canche cespiteuse	<i>Deschampsia caespitosa</i>	1	5	8/85/85.12	Poacées
26	Houlque Laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	1	3	8/85/85.12	Poacées
27	Primevère officinale	<i>Primula veris</i>	1	3	8/85/85.12	Primulacées
28	Pissenlit	<i>Taraxacum officinale</i>	2	2	8/85/85.12	Asteracées
29	Liseron des haies	<i>Calystegia sepium</i>	5	5	8/85/85.12	Convolvulacées
30	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	1	1	8/85/85.12	Bétulacées
31	Sureau yeble	<i>Sambucus ebulus</i>	1	1	8/85/85.12	Caprifoliacées
32	Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i>	1	1	8/85/85.12	Caryophyllacées
33	Chélidoine	<i>Chelidonium majus</i>	2	2	8/85/85.12	Papavéracées
34	Ronce	<i>Rubus fruticosus</i>	2	4	8/85/85.12	Rosacées
35	Bourdaie	<i>Rhamnus frangula</i>	1	2	8/85/85.12	Rhamnacées
36	Framboisier	<i>Rubus idaeus</i>	1	1	8/85/85.12	Rosacées
37	Fétuque des près	<i>Festuca pratensis</i>	4	5	8/85/85.12	Poacées
38	Paturin annuel	<i>Poa annua</i>	3	4	8/85/85.12	Poacées
39	Trèfle des près	<i>Trifolium pratense</i>	4	4	8/85/85.12	Fabacées
40	Brome érigée	<i>Bromopsis erecta</i>	5	5	8/85/85.12	Poacées
41	If commun	<i>Taxus baccata</i>	1	1	8/85/85.12	Taxacées
42	Trèfle blanc	<i>Trifolium repens</i>	5	5	8/85/85.12	Fabacées
43	Capselle bourse à pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	2	2	8/85/85.12	Brassicacées
44	Achillée mille feuille	<i>Achillea millefolium</i>	2	1	8/85/85.12	Astéracées
45	Laiteron	<i>Sonchus arvensis</i>	2	2	8/85/85.12	Cichoriacées
46	Euphorbe des jardins	<i>Euphorbia hortensis</i>	1	1	8/85/85.12	Euphorbiacées
47	Clématite	<i>Clematis vitalba</i>	3	4	8/85/85.12	Renonculacées
48	Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>	1	1	8/85/85.12	Astéracées

N°	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	COEF. d'abondance	COEF. Sociabilité	Code CORINE Biotope	Famille
49	Ciboulette	<i>Allium schoenoprasum</i>	1	1	8/85/85.12	Amaryllidacées
50	Véronique petit chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>	1	2	8/85/85.12	Scrofulariacées
51	Potentille faux fraisier	<i>Potentilla sterilis</i>	1	4	8/85/85.12	Rosacées
52	Renoncule acre	<i>Ranunculus</i>	1	1	8/85/85.12	Renonculacées
53	Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>	3	3	8/85/85.12	Orchidées
54	Folle avoine	<i>Avena fatua</i>	1	4	8/85/85.12	Poacées
55	Ficaire	<i>Ficaria ranunculoides</i>	1	5	8/85/85.12	Ranunculacées
56	Potentille ansérine	<i>Potentilla anserina</i>	3	5	8/85/85.12	Rosacées
57	Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>	1	1	8/85/85.12	Fabacées
58	Primevère acaule	<i>Primula vulgaris</i>	1	2	8/85/85.12	Primulacées
59	Silène bouillon blanc	<i>Verbascum thapsus</i>	1	1	8/85/85.12	Scrophulariacées
60	Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	1	1	8/85/85.12	Astéracées
61	Géranium tête de grue	<i>Geranium</i>	2	3	8/85/85.12	Géraniacées
62	Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>	1	1	8/85/85.12	Hypericacées
63	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	1	1	8/85/85.12	Fabacées
64	Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i>	1	1	8/85/85.12	Caryophyllacées
65	Cardamine des près	<i>Cardamina pratensis</i>	2	2	8/85/85.12	Brassicacées
66	Marguerite commune	<i>Leucanthemum vulgare</i>	1	1	8/85/85.12	Astéracées
67	Laiteron des champs	<i>Sonchus oleraceus</i>	2	3	8/85/85.12	Asteracées
68	Consoude	<i>Symphytum officinale</i>	1	1	8/85/85.12	Boraginacées
69	Tanaisie	<i>Tanacetum vulgare</i>	2	3	8/85/85.12	Astéracées
70	Gesse commune	<i>Lathyrus sativus</i>	1	5	8/85/85.12	Fabacées
71	Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i>	1	5	8/85/85.12	Fabacées
72	Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>	1	1	8/85/85.12	Papaveracées
73	Faux fraisier	<i>Potentilla sterilis</i>	1	1	8/85/85.12	Rosacées
74	Ancolie commune	<i>Aquilegia vulgaris</i>	1	1	8/85/85.12	Renonculacées

N°	NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	COEF. d'abondance	COEF. Sociabilité	Code CORINE Biotope	Famille
75	Gaillet odorant	<i>Galium odoratum</i>	1	3	8/85/85.12	Rubiacées
76	Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	1	3	8/85/85.12	Rubiacées
77	Menthe sauvage	<i>Mentha rotundifolia</i>	1	4	8/85/85.12	Lamiacées
78	Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i>	1	1	8/85/85.12	Solanacées
79	Séneçon jacobée	<i>Senecio vulgaris</i>	1	1	8/85/85.12	Asteracées
80	Armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i>	1	1	8/85/85.12	Astéracées
81	Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>	2	2	8/85/85.12	Chenopodiacées
82	Plantain majeur	<i>Plantago lanceolata</i>	3	3	8/85/85.12	Plantaginacées
83	Matricaire	<i>Matricaria recutita</i>	1	1	8/85/85.12	Astéracées
84	Bryone dioïque	<i>Bryonia dioica</i>	1	2	8/85/85.12	Éricacées
85	Alliaire	<i>Alliaria petiolata</i>	4	4	8/85/85.12	Brassicacées
86	Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	2	2	8/85/85.12	Fabacées
87	Egopode odagraire	<i>Aegopodium podagraria</i>	2	3	8/85/85.12	Apiacées
88	Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa</i>	1	1	8/85/85.12	fabacées
89	Bourrache	<i>Borago officinalis</i>	3	3	8/85/85.12	Boraginacées
90	Benoite commune	<i>Geum urbanum</i>	1	3	8/85/85.12	Rosacées
91	Brome stérile	<i>Bromus sterilis</i>	1	5	8/85/85.12	Poacées
92	Plantain majeur	<i>Plantago major</i>	2	4	8/85/85.12	Plantaginacées
93	Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i>	2	4	8/85/85.12	Polygonacées
94	Orchidée bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i>	1	2	8/85/85.12	Orchidées

Analyse et commentaires

Le relevé fait apparaître la présence de 93 espèces végétales.

L'orchidée abeille est présente sur le site (voir détail en fin de relevé floristique).

Les fauchages tardifs mis en place il y a quelques années montrent ici tout l'intérêt que peut avoir ce mode de gestion.

C'est une des raisons pour lesquelles il faut développer ce type de biotope. Cette technique d'entretien des surfaces herbacées ou enherbées se montre très intéressante tant au niveau esthétique qu'en matière de biodiversité à condition d'être effectuée dans les règles de l'art :

- Dans un parc, un accompagnement de voirie, etc. il faut tondre les bernes régulièrement sur une largeur de 1 à 3 mètres selon les cas et laisser le reste en fauchage tardif. Le public comprendra mieux le sens de la démarche et n'aura pas le sentiment d'une zone mal entretenue. La peur du sauvage est en effet très présente dans l'inconscient collectif.
- Nous laisserons la partie non tondue se développer au gré des saisons. Le grand spectacle de la nature vous enchantera.
- Comme il nous enchante depuis des dizaines d'années : très vite, c'est le retour de plantes comme le seneçon (*Senecio jacobaea*) ou de l'angélique des bois (*Angelica silvestris*) suivi de celui des insectes qui s'en nourrissent.

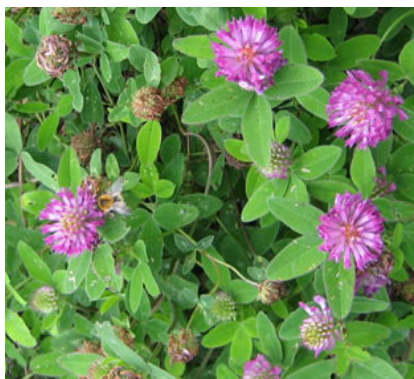
Après l'été, intervient le fauchage suivi de l'exportation des coupes. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit d'un fauchage et non d'un broyage. Ce dernier aurait pour conséquence le développement des espèces nitrophiles au détriment de la biodiversité. Très vite, des espèces comme le dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*) ou l'ortie dioïque (*Urtica dioica*) coloniseraient le site.

Le fauchage effectué en septembre est fané, endainé pour être ramassé quelques jours après. Il peut servir de meules-gîtes à insectes laissées sur le site tout l'hiver jusqu'au printemps, ou être exporté pour servir de litière aux haras, poney clubs et autres élevages proches du site. Le cas échéant, on le dépose sur la plate-forme d'éco compostage et est transformé en compost.



3 – VISUALISATION DES PLANTES

Trèfle rouge



Plantain lancéolé



Salsifi des près



Dactyle



Ray grass



Géranium herbe à Robert



Lampsane commune



Liseron des champs



Renouée du Japon



Passerage drave



Renoncule rampante



Mauve des bois



Paturin des près



Picris fausse vipérine



Ortie



Cirse des champs



Grand oseille



Orge queue de rat



Plantain majeur



Lamier blanc



Buglosse officinal



Pâquerette



Rosier des chiens



Vigne vierge



Lierre terrestre



Canche cespiteuse



Houlque Laineuse



Primevère officinale



Pissenlit



Liseron des haies



Noisetier



Sureau yeble



Compagnon blanc



Renouée des oiseaux



Chélidoïne



Ronce



Bourdaïne



Framboisier



Fétuque des près



Paturin annuel



Trèfle des près



Brome érigée



If



Trèfle blanc



Capselle bourse à pasteur



Achillée mille feuille



Laiteron



Euphorbe



Clématite



Cirse des champs



Ciboulette



Véronique petit chêne



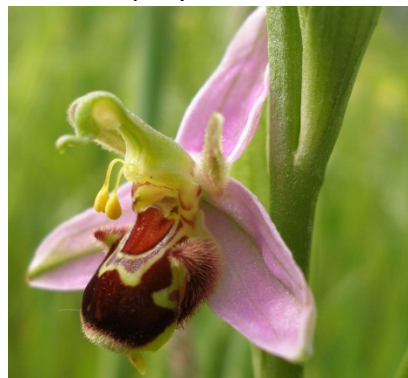
Potentille faux fraisier



Renoncule acre



Ophrys abeille



Folle avoine



Ficaire



Potentille ansérine



Luzerne lupuline



Primevère acaule



Silène bouillon blanc



Séneçon commun



Géranium tête de grue



Millepertuis perforé



Lotier



Mouron des oiseaux



Cardamine des près



Margueritte commune



Laiteron des champs



Consoude



Tanaïsie



Gesse commune



Vesce cultivée



Coquelicot



Faux fraisier



Ancolie commune



Gaillet odorant



Gaillet gratteron



Menthe



Morelle noire



Séneçon jacobée



Armoise commune



Chénopode blanc



Plantain majeur



Matricaire



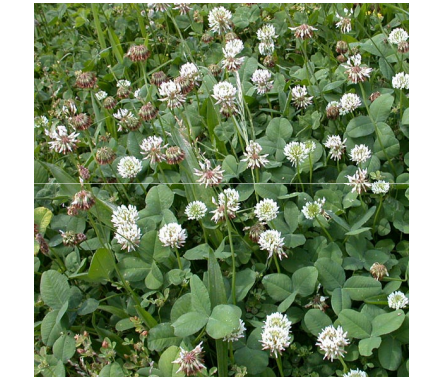
Bryone dioïque



Alliaire



Trèfle rampant



Egopode podagraire



Luzerne cultivée



Bourrache



Benoite commune





Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) présente sur le site



Menaces et protection

Espèce protégée en France sur le plan régional (FC, Li, NPC), sous le nom de la sous-espèce *Ophrys apifera* subsp. *jurana* en région Centre ; en Belgique et au Luxembourg sur le plan national.

Pollinisation

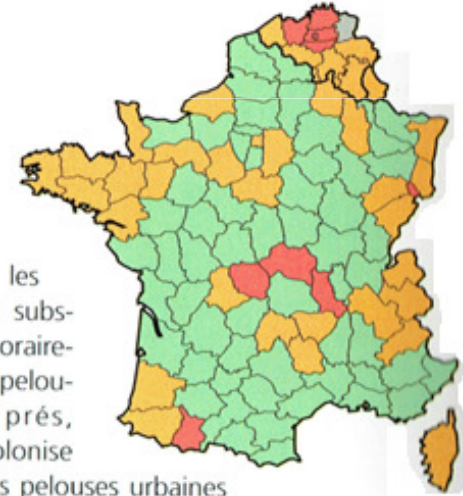
Les pollinisateurs sont rarement observés sur cette espèce autogame, qui forme toutefois régulièrement des hybrides avec *O. fuciflora*.

Floraison

De mai à juillet.

Biotope

0-1400 m
(1475 m dans les Hautes-Alpes) ; substrat : sec à temporairement inondé ; pelouses, friches, prés, broussailles. Colonise fréquemment les pelouses urbaines et périurbaines entretenues.



Répartition géographique

Aire circumméditerranéenne et atlantique, remontant jusqu'au Nord de l'Angleterre et de l'Allemagne ; en France, largement répandu ; disséminé et rare en Belgique et au Luxembourg.

4 - PRECONISATIONS DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

La renouée du Japon : une plante invasive à éradiquer du site

Pour lutter contre ces végétaux et éviter leur propagation, il est nécessaire de mettre en place le protocole suivant :

- Connaissance des plantes invasives "formation professionnelle des jardiniers (via les CNFPT, les centres de formations, le FAFSEA, le FAFAEA etc ...)
- Définition d'un programme d'actions et d'identifications des espèces et des zones à traiter " mise en place d'un S.I.G.
- Mise en place de chantier de gestion " jardiniers, entreprises de paysage, etc.
- Actions de sensibilisation auprès du grand public communal et régional " plaquettes, éco-animations etc.

L'Observatoire Régional des Plantes Exotiques Envahissantes (ORENVA) propose des fiches par espèce très utiles pour la lutte des espèces invasives.

Quels que soient les travaux ou l'ampleur de la tâche, notre expérience nous a montré de bien prendre garde à la dispersion des fragments lors de l'arrachage ou du fauchage. Celle -ci, parfois involontaire, engendre souvent des proliférations bien supérieures et plus rapides au développement naturel.

Les meilleurs résultats d'éradication des invasives sont obtenus à l'aide de quatre méthodes, bien que, rappelons-le, la lutte est loin d'être simple.

L'arrachage avant la montée en graine pendant la floraison : il peut s'effectuer de différentes façons (manuel ou mécanique) en fonction de l'accessibilité des sites. L'étrepage donne aussi de bons résultats car il engendre un nouveau biotope souvent défavorable à la plante invasive, à condition d'être suivi d'un semis

d'espèces locales qui concurrencera l'invasive. La renouée du Japon apprécie peu la ronce par exemple.

Le fauchage répété avant la montée en graine.

L'éco pâturage : de nombreuses expériences en cours semblent apporter une solution durable sur l'ambrosie et la renouée du Japon (Chèvre des fossés, vache Bretonne Pie noir).

L'étouffement des plantes qui consiste à recouvrir les plantes pour les épuiser.



La chèvre des fossés éradique en 2 à 3 ans la renouée du Japon.

5 – RELEVÉ FAUNISTIQUE 2015

L'avifaune

L'avifaune relevée distingue les groupes d'oiseaux désignant un milieu spécifique : ici, nous sommes essentiellement concernés par l'avifaune urbaine.

En effet, les espèces relevées peuvent être liées :

- au milieu urbain : pigeon ramier, merle noir...
- aux jardins et friches adjacentes : étourneau sansonnet, mésange, pic...

Les invertébrés

Comme pour l'avifaune, l'observation distingue les groupes d'insectes désignant un milieu spécifique : les espèces relevées peuvent être liées :

- au milieu urbain : mouches, coccinelles,
- aux jardins et fauchages tardifs : criquets, abeilles ...

Les prairies sont de véritables réservoirs de biodiversité, pour de nombreux insectes.

Les mammifères et rongeurs

Bien que leur présence n'ait pas été confirmée, on peut envisager la présence de renard.



METHODOLOGIE

La méthode utilisée consiste à prospecter de manière aléatoire et systématique les différents milieux, en augmentant le temps de prospection sur les habitats remarquables.

Les visites de terrain ont été effectuées les 23 juin 2015, 27 juillet 2015 et 27 août 2015.

Les différentes espèces animales sont identifiées après contact visuel ou sonore.

L'intérêt mammalogique de la zone d'étude est établi à partir des observations et des indices relevés sur le terrain (traces et fèces principalement).

Les oiseaux sont recensés lors de nos sorties sur le terrain. L'identification est effectuée soit par observation visuelle soit par l'écoute des cris et des chants.

Les insectes volants sont éventuellement interceptés avec un filet à papillon. Ils sont relâchés après la détermination.

Limites de la méthode

La méthode d'inventaire utilisée ne nous permet pas d'obtenir des relevés exhaustifs, mais nous procure des données qualitatives essentielles pour évaluer la richesse en espèces du secteur étudié.

Statut

S'ils ont été déterminés, les statuts de rareté légaux des espèces sont cités. Ils sont systématiquement indiqués par une majuscule, exemple : en Déclin, Vulnérables ...

LA FAUNE

Etude bibliographique pour la faune

Les données proviennent des observations d'Alain DIVO sauf mention contraire.

En ce qui concerne les oiseaux, les espèces observées sont classiques en lisière de bois et boisements, comme de **Rouge gorge** (*Erithacus rubela*), l'**Accenteur mouchet** (*Prunella modularis*), la **Grive musicienne** (*Turdus philomelos*).

Plusieurs espèces de mammifères ont également été notées avec notamment le **Renard** (*Vulpes vulpes*), l'**Ecureuil roux** (*Sciurus vulgaris*) et la **Taupe commune** (*Talpa europea*).

Les oiseaux

Sur l'ensemble de la zone d'étude **27 espèces** ont été observées.

On peut regrouper ces espèces en cortège en fonction de leurs exigences quant aux milieux fréquentés.

▪ Les espèces forestières et de lisières

Dans le cas qui nous occupe il s'agit en grande partie de passereaux tel que, la **fauvette à tête noire** (*Sylvia atricapilla*), la **Fauvette des jardins** (*Sylvia borin*), la **Grive musicienne** (*Turdus philomelos*), le **Geai des chênes** (*Garrulus glandarius*), le **Pic vert** (*Picus viridis*), le **Bouvreuil pivoine** (*Pyrrhula pyrrhula*), le **Pinson des arbres** (*Fringilla coelebs*) et plusieurs espèces de mésanges.

Dans la zone d'étude, l'ensemble des espèces forestières citées se cantonne essentiellement aux lisières, du fait de la présence de jardins arborés juste au-delà.

▪ Les espèces de haies et de buissons

Ces espèces recherchent les haies et les buissons denses dispersés dans les espaces ouverts ou semi-ouverts.

Il s'agit essentiellement de l'**Hypolaïs polyglotte** (*Hippolais polyglotta*), du **Pouillot véloce** (*Phylloscopus collybita*) et de la **Linotte mélodieuse** (*Carduelis cannabina*).

▪ Les espèces liées aux constructions

Les espèces en question dépendent ici des habitations pour se reproduire.

Il s'agit du **Rougequeue noir** (*Phoenicurus ochruros*) dont la présence est liée à des murs d'enceinte ou des anfractuosités dans les habitations voisines. Les couples ont en effet l'habitude de nicher dans les anfractuosités de parois rocheuses ou des murs.

Les autres espèces, en l'occurrence l'**Hirondelle rustique** (*Hirundo rustica*), l'**Hirondelle de fenêtre** (*Delichon urbica*) et le **Martinet noir** (*Apus apus*), viennent régulièrement chasser au dessus de la zone d'étude.

▪ **les amphibiens**

Sur le site aucun amphibien n'a été observé, pas même le **Crapaud commun** (*Bufo bufo*) malgré pourtant la pose de plaque. Le climat particulièrement sec pendant les mois qui ont précédé l'étude en est certainement la cause principale.

▪ **Les orthoptères**

Dans la zone d'étude, 3 espèces d'orthoptères ont été contactées sur les lisières boisées et dans les buissons, avec la **Grande sauterelle verte** (*Tettigonia viridissima*) et la **Decticelle cendrée** (*Pholidoptera griseoaptera*) et le **Conocéphale bigarré** (*Conocephalus fuscus*).

▪ **Les lépidoptères diurnes**

Sur l'ensemble du site 8 espèces ont été contactées.

Une partie d'entre elles fréquentent une grande diversité d'habitats herbeux tels que les prairies et certaines friches comme par exemple, la **Belle dame** (*Cynthia cardui*), le **Fadet commun** (*Coenonympha pamphilus*), le **Myrtil** (*Maniola jurtina*), la **Sylvaine** (*Ochlodes venatus*) et la **Piérade du navet** (*Pieris napi*), le **Vulcain** (*Vanessa Atalanta*) et l'**Argus** (*Polyommatus icarus*).



La Decticelle bariolée



le Fadet commun



le Myrtil



la Belle dame

▪ Les hémiptères

Dans les zones d'étude 2 espèces d'hémiptères ont été contactées.

Le plus courant est le **Gendarme** (*Pyrrhocoris apterus*) que l'on rencontre partout sur le site, suivi par le **Sténoderme** (*Stenodema laevigata*) qui semble abondant.

▪ Les Hyménoptères

On note 5 espèces présentes sur le site.

Le **Frelon** (*Vespa crabo*) qui niche dans les arbres, la **Guêpe vulgaire** (*Paravespula vulgaris*) dans la décharge sauvage, le **Bourdon** (*Bombus ruderatus*) ainsi qu'un autre **bourdon** (*Bombus terrestris*).

L'**Abeille domestique** (*Apis mellifera*), bien que présente sur le site est peu abondante faute de nectar et de pollen.

▪ Les dermoptères

Une espèce de dermoptère fréquente sur le site : le **Perce oreille commun** (*Forficularia auricularia*).

▪ Les arachnides

Trois espèces fréquentent le site.

La **Tégénaire** (*Tegenaria atrica*).

La **Méta d'automne** (*Metellina segmentata*) et l'**Epeire diadème** (*Araneus diadematus*).

▪ Les gastéropodes

Le site est assez pauvre en gastéropodes. Seule espèce est présente de façon sporadique : l'**Escargot des haies** (*Cepaea nemoralis*).

▪ Les coléoptères

Nous observons sur le site 2 espèces, la **Chrysope** (*Chrysoperla carnea*) et la **Coccinelle** (*Coccinella septempunctata*).



Frelon



Perce oreille commun



Epeire diadème



Escargot des haies

LISTE DES ESPECES ANIMALES RECENSEES

Seuls les groupes dont toutes les espèces observées n'ont pas été traitées dans le texte figurent en annexe.

Annexe 1 : Liste des oiseaux recensés dans la zone d'étude

STATUT NATIONAL / EUROPEEN

Protection (Prot.) : espèce protégée bénéficiant d'un quelconque statut de protection publié au Journal officiel; certaines sont chassables et susceptibles d'être classées nuisibles.

Liste Rouge : X espèce inscrite à la liste rouge nationale

Directive "Oiseaux" (Dir.Oi.) : X Annexe 1 : espèce faisant l'objet de mesures spéciales de conservation, en particulier en ce qui concerne leur habitat (ZPS)

Convention de Berne (Conv. Berne) : II Annexe 2 : espèce strictement protégée
III Annexe 3 : espèce protégée exploitation réglementée

Statuts de Vulnérabilité en Europe (menace Europe) : N non défavorable
S à surveiller
D en déclin

(V vulnérable, E en danger, R Rare, I statut indéterminé)

ESPECE		STATUT NATIONAL / EUROPEEN				
Nom français	Nom latin	Protec.	Liste rouge	Dir.O.I	Conv. Berne	Menace Europe
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	X			II	S
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	X			III	S
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	X				S
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	X			II	S
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	X			II	S
Geais des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	X				S
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	X				S
Rouge gorge	<i>Erithacus rubecula</i>	X				S

ESPECE		STATUT NATIONAL / EUROPEEN				
Nom français	Nom latin	Protec.	Liste rouge	Dir.O.I	Conv. Berne	Menace Europe
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	X			III	S
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	X			II	S
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	X			II	D
Hypolaïs polyglotte	<i>Hipolaïs polyglotta</i>	X			II	S
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	X			III	S
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	X			III	S
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	X			III	S
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	X			II	S
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	X			II	S
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	X			II	S
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	X			II	D
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	X				S
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	X				S
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	X			III	S
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	X			II	S
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	X			II	S
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	X			II	S
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	X			II	S
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	X			II	S

Annexe 2 : Liste de la faune recensée dans la zone d'étude

Papillons de jour		STATUT NATIONAL / EUROPEEN			
Nom français	Nom latin	Protec.	Liste rouge	Dir. O.I	Conv Berne
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>		X		
Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>				
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>				
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>				
Pieride du chou	<i>Pieris brassicae</i>				
Belle dame	<i>Cynthia cardui</i>				
Vulcain	<i>Vanessa Atalanta</i>				
Argus	<i>Polyommatus icarus</i>				

Hémiptères		STATUT NATIONAL / EUROPEEN			
Nom français	Nom latin	Protec.	Liste rouge	Dir. O.I	Conv Berne
Gendarme	<i>Pyrrhocoris apterus</i>				
Stenodema	<i>Stenodema laevigata</i>				

Hyménoptères		STATUT NATIONAL / EUROPEEN			
Nom français	Nom latin	Protec.	Liste rouge	Dir. O.I	Conv Berne
Frelon	<i>Vespa crabro</i>				
Guêpe vulgaire	<i>Paravespula vulgaris</i>				
Bourdon	<i>Bombus ruderatus</i>		X		
Bourdon	<i>Bombus terrestris</i>		X		
Abeille domestique	<i>Apis mellifera</i>		X		

Ortoptères		STATUT NATIONAL / EUROPEEN			
Nom français	Nom latin	Protec.	Liste rouge	Dir. O.I	Conv Berne
Grillon de bois	<i>Nemobius sylvestris</i>				
Grande sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>				
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoptera</i>				
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>				

Dermaptères		STATUT NATIONAL / EUROPEEN			
Nom français	Nom latin	Protec.	Liste rouge	Dir. O.I	Conv Berne
Perce oreille commun	<i>Forficularia auricularia</i>				

Gastéropodes		STATUT NATIONAL / EUROPEEN			
Nom français	Nom latin	Protec.	Liste rouge	Dir. O.I	Conv Berne
Escargot des haies	<i>Cepaea nemoralis</i>				

Arachnides		STATUT NATIONAL / EUROPEEN			
Nom français	Nom latin	Protec.	Liste rouge	Dir. O.I	Conv Berne
Tégénaire	<i>Tegenaria atrica</i>				
Méta d'automne	<i>Metellina segmentata</i>				
Epeire diadème	<i>Araneus diadematus</i>				

Coléoptères et chrysopidae		STATUT NATIONAL / EUROPEEN			
Nom français	Nom latin	Protec.	Liste rouge	Dir. O.I	Conv Berne
Chrysope	<i>Chrysoperla carnea</i>				
Coccinelle	<i>Coccinella septempunctata</i>				30

6 – REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE : Photos prises sur site















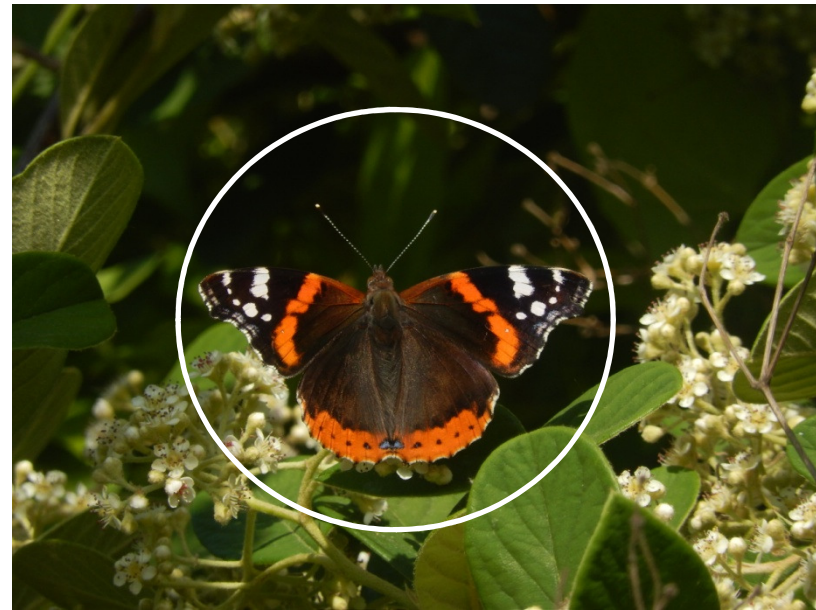
Le Chrysope



Escargot des haies



Coccinelle



Vulcain